Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Programme alimentaire mondial

R A P P O R T S P É C I A L

Extrait

MISSION CONJOINTE FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SOUDAN DU SUD

15 mars 2019

Photographies: ©FAO/Md Islam.

Le présent rapport a été établi par Alessandro Costantino et Wondimagegne Shiferaw (FAO) et Rogério Bonifácio (PAM), sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM, à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

Mario Zappacosta
Économiste principal, SMIAR
Division du commerce international
et des marchés, EST/FAO
Mél: giews1@fao.org

Erika Joergensen
Directeur régional
Afrique de l'Est et du Centre,
RBN/PAM
Mél: erika.joergensen@wfp.org

Veuillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: http://www.fao.org/giews/ et http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM

*La **Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)**, a mis en place des listes d'envoi pour diffuser ses rapports. Pour vous abonner, complétez le formulaire d'inscription disponible à l'adresse suivante: http://newsletters.fao.org/k/Fao/trade_and_markets_english_giews_world.*

R A P P O R T S P É C I A L

Extrait

MISSION CONJOINTE FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SOUDAN DU SUD

15 mars 2019

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
Rome, 2019

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2019

Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-dessous: « Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale [langue] doit être l'édition qui fait autorité »

Toute médiation relative aux différents en rapport avec la licence doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) actuellement en vigueur.

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Faits saillants de la mission

- La production céréalière nette de 2018 (après déduction des pertes après-récolte et de l'utilisation à des fins de semences) est estimée à environ 745 000 tonnes dans le secteur traditionnel, soit 15,5 pour cent de moins que la moyenne quinquennale et 2,5 pour cent de moins qu'en 2017. Il s'agit du plus petit volume récolté depuis le début du conflit.
- Avec une population projetée d'environ 11,56 millions de personnes à la mi-2019, le déficit céréalier global pour la campagne de commercialisation janvier-décembre 2019 est estimé à environ 518 000 tonnes, soit 11 pour cent de plus que le déficit estimé pour 2018.
- En janvier 2019, 54 pour cent de la population (environ 6,2 millions de personnes) étaient en phase IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) 3: "crise", phase 4: "urgence" et phase 5: "catastrophe". Bien qu'il s'agisse d'une baisse, quoique modeste, par rapport aux niveaux atteints en septembre 2018, ces niveaux sont 13 pour cent plus élevés qu'à la même période l'année dernière, indiquant une constante aggravation de l'insécurité alimentaire. Ce pourcentage devrait croître entre mai et juillet 2019 et atteindre 60,3 pour cent, y compris 50 000 personnes qui pourraient se trouver en phase IPC 5: "catastrophe", et ce malgré l'aide humanitaire prévue, sans laquelle ce chiffre atteindrait 67 pour cent. Les situations les plus graves ont été constatées dans les États de l'Unité, de Jonglei et des Grands Lacs.
- L'insécurité alimentaire des ménages a atteint de nouveaux records en 2018: 74 pour cent de la population a été estimée en situation d'insécurité alimentaire durant la période qui a suivi les récoltes. Cela tient principalement à une forte augmentation de l'insécurité alimentaire grave dans l'ensemble du pays, 26 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire grave à la fin de 2018. Durant la prochaine période de soudure, à la mi-2019, les niveaux d'insécurité alimentaire devraient encore s'aggraver.
- La piètre performance de la campagne agricole de 2018 est principalement imputable à des précipitations irrégulières et inférieures à la moyenne, qui ont réduit les rendements, ainsi qu'à l'insécurité persistante qui perturbe les activités agricoles.
- Les superficies récoltées en 2018 sont restées bien en deçà des niveaux d'avant le début du conflit, en dépit d'une légère augmentation par rapport à 2017, favorisée par des améliorations de la sécurité par endroits qui ont encouragé certains agriculteurs déplacés à retourner sur leurs terres et à reprendre des activités agricoles.
- Les invasions de chenilles légionnaires d'automne (CLA) et d'autres ravageurs courants ont causé des dommages, d'intensité modérée à moyenne, aux cultures de maïs et de sorgho.
- Malgré les précipitations inférieures à la moyenne et irrégulières, la disponibilité des pâturages et de l'eau pour le bétail a été suffisante et l'état physique des bêtes a été considéré comme moyen. Toutefois, l'insécurité a continué d'altérer les routes de migration/commercialisation.
- Le pays est confronté à une crise macro-économique prolongée, et le produit intérieur brut, qui observe une tendance à la baisse depuis 2015, s'est de nouveau contracté de 3,5 pour cent en 2018.
- La livre du Soudan du Sud s'est appréciée d'environ 25 pour cent sur le marché parallèle au cours du deuxième semestre de l'année, mais elle reste fortement dépréciée.
- L'inflation a diminué, quoique de façon irrégulière, tout au long de 2018. Toutefois, à la fin de 2018, elle était encore très élevée, le taux d'inflation annuel était ainsi estimé à plus de 40 pour cent en octobre 2018.
- Les prix des céréales ont reculé de 10 à 50 pour cent au cours du deuxième semestre de 2018 sous l'effet de l'appréciation de la livre du Soudan du Sud sur le marché parallèle et de l'accroissement de l'offre issue des nouvelles récoltes. Néanmoins, les prix sont demeurés à des niveaux très élevés, soutenus par la précarité de l'offre, les perturbations des marchés liées à l'insécurité, l'inflation générale élevée et la faiblesse de la monnaie nationale.
- Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) s'élevait à 1,87 million en décembre 2018 et le nombre de réfugiés dans les pays voisins avoisinait les 2,3 millions. À la suite de l'amélioration de la sécurité, le nombre de réfugiés a diminué d'environ 10 pour cent au cours du dernier trimestre de 2018, pour la première fois depuis le début du conflit en 2013.
- Dans le cadre de son Emergency Livelihood Response Programme (programme d'intervention d'urgence en faveur des moyens d'existence), en 2019, la FAO envisage de fournir un appui à 800 000 foyers d'agriculteurs, de pêcheurs et d'agropasteurs en situation d'insécurité alimentaire grave sous la forme d'un soutien d'urgence aux moyens de subsistance, en accordant la priorité aux personnes les plus vulnérables, notamment les ménages dirigés par des femmes, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les rapatriés et les communautés d'accueil.
- En 2019, le PAM envisage de fournir une assistance alimentaire à un peu moins de 5,4 millions de personnes au Soudan du Sud à travers la distribution de près de 325 000 tonnes d'aliments et la mise en place d'activités de soutien aux réfugiés et d'appui à la nutrition.

APERÇU GÉNÉRAL

Une mission conjointe FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) s'est rendue au Soudan du Sud du 3 au 13 décembre 2018 pour estimer la production céréalière de 2018 et évaluer la situation globale de la sécurité alimentaire dans le pays. La CFSAM a examiné les conclusions de plusieurs missions d'évaluation des récoltes effectuées entre mai et décembre 2018 au moment des semis et des récoltes dans différentes zones agro-écologiques du pays. Comme au cours des quatre dernières années, toutes les missions ont été effectuées par un groupe de travail composé de fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (MASA), du Bureau national de la statistique (BNS), de la FAO et des Ministères de l'agriculture des différents États. Les membres du groupe de travail ont été formés ces dernières années pour mener des évaluations rapides en utilisant des techniques et des protocoles établis pour la CFSAM, y compris des visites de terrain à pied, la notation des cultures sur pied selon leurs niveaux de rendement et du bétail selon leur état physique à l'aide de l'outil PET (Pictorial Evaluation Tool), la réalisation d'entretiens avec des informateurs clés et des études de cas d'agriculteurs. Entre 2016 et 2018, dans le cadre du projet FAO/AFIS qui est désormais terminé et du Projet FAO-UE actuellement en cours sur le "Renforcement de la résilience des communautés pastorales et agropastorales dans les régions transfrontalières du Soudan du Sud avec le Soudan, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda" (OSRO/SSD/703/EU), 54 comités de suivi des cultures au niveau des comtés (CSCC) ont été établis en vue d'améliorer les capacités locales en matière de collecte de données précises et fiables. Toutes les activités de formation et d'évaluation ont bénéficié du soutien financier de l'Union européenne par l'intermédiaire du Bureau de la FAO au Soudan du Sud.

Mettant à profit l'expérience couronnée de succès du nouveau format d'évaluation introduit en 2014, l'évaluation annuelle des récoltes de 2018 s'est également appuyée sur une feuille de route établie sur une année complète. Malheureusement, la grave insécurité qui caractérise le pays a empêché la pleine exécution du plan initial et les activités sur le terrain n'ont été menées que dans les zones accessibles. Dans l'ensemble, 29 missions d'évaluations (14 au moment des semis et 15 au moment des récoltes) ont été réalisées dans les États de l'Équatoria-Central, -Oriental et -Occidental, du Bahr el-Ghazal du Nord, des Lacs, de Warrap, de Jonglei, du Nil Supérieur et du Bahr el-Ghazal occidental. Les équipes n'ont pu accéder à l'État de l'Unité, à certaines zones des États de l'Équatoria-Central, -Oriental et -Occidental et de Jonglei, aussi bien au moment des semis que durant les périodes de récolte. La légère amélioration de la situation en matière de sécurité en 2018 a permis à des équipes du Groupe de travail de se rendre dans quatre comtés, deux dans l'État de l'Équatoria-Central et les deux autres dans les États de l'Équatoria-Oriental et de l'Équatoria-Occidental qui étaient inaccessibles en 2017. Dans toutes les zones visitées, des préoccupations concernant la sécurité ont empêché la réalisation de traversées en voiture et les évaluations des rendements ont été essentiellement menées au moyen de prélèvements d'échantillons sur les cultures et dans le cadre de visites à pied. En outre, 1 492 entretiens (1 391 études de cas d'agriculteurs et 101 entrevues avec des informateurs clés) ont été réalisés entre mai et novembre 2018, contre 1 039 entretiens en 2017. Au total, 45 comtés ont été évalués par le Groupe de travail en 2018. L'équipe de la CFSAM a bénéficié des évaluations de l'impact et des rendements réalisées par la FAO et d'autres partenaires en vue d'analyser l'impact des distributions de semences effectuées dans le cadre du programme d'intervention d'urgence en faveur des moyens d'existence dans tous les États.

Conformément aux procédures standard de la CFSAM, le Groupe de travail a examiné des sources d'informations secondaires concernant les facteurs ayant eu une incidence sur le rendement des cultures durant la campagne agricole de 2018, a estimé la production céréalière nationale au cours de l'année et a évalué la situation globale de la sécurité alimentaire. Dans les zones où les risques pour la sécurité de l'équipe, en raison de l'insécurité, étaient considérés comme trop élevés pour autoriser des membres de l'équipe à se rendre sur place à des moments critiques, la mission a eu recours à des procédures d'évaluation "à distance", fondées sur des entretiens téléphoniques avec des interlocuteurs clés, pour calculer des estimations. Les CSCC intervenant dans des zones peu sûres, non accessibles aux équipes du Groupe de travail, ont transmis des informations à l'équipe d'évaluation des récoltes à Juba, par divers moyens, y compris la remise en mains propres de rapports.

Dans le secteur agricole traditionnel, selon les estimations, les superficies consacrées aux céréales récoltées en 2018 couvriraient 882 862 hectares, soit une superficie supérieure de 2,4 pour cent à celle de l'année précédente. Cette modeste expansion des superficies récoltées tient à une légère augmentation du nombre de ménages agricoles, favorisée par des améliorations de la sécurité par endroit qui ont encouragé des agriculteurs déplacés à retourner sur leurs terres. Toutefois, le conflit continue de compromettre gravement les activités agricoles, l'accès aux champs étant limité, et l'ensemble des superficies récoltées en 2018 est resté bien en deçà du niveau d'avant le début du conflit. Au niveau infranational, les superficies récoltées ont augmenté dans les États de l'Équatoria-Occidental (+8,4 pour cent), de Jonglei (+5,6 pour cent), de l'Équatoria-Oriental (+3,8 pour cent), des Lacs (+3,3 pour cent), du Bahr el Ghazal du Nord (+3 pour cent) et du Bahr el Ghazal occidental (+1,75 pour cent). En revanche, des contractions des superficies récoltées ont été enregistrées dans les États de l'Équatoria central (-5,6 pour cent), de l'Unité (-3,7 pour cent) et du Nil Supérieur (-3,2 pour cent) à cause de la grave insécurité persistante.

La production céréalière nette de 2018 du secteur traditionnel, après déduction des pertes après-récolte et de l'utilisation à des fins de semences, est estimée à environ 745 000 tonnes, soit 15,5 pour cent de moins que la moyenne quinquennale et 2,5 pour cent de moins qu'en 2017. Il s'agit du plus petit volume récolté depuis le début du conflit. La diminution prévue de la production nationale en 2018, malgré la légère hausse des superficies cultivées, est liée aux conditions météorologiques défavorables, notamment des vagues de sécheresses récurrentes et prolongées qui ont nui aux rendements, en particulier dans les États de l'Équatoria-Central et -Oriental et de Warrap. Des infestations d'intensité légère à modérée de ravageurs, y compris de chenilles légionnaires d'automne, ont également nui aux rendements. La production céréalière a chuté par rapport à l'année précédente dans les États de l'Équatoria-Central (-21,6 pour cent), de Warrap (-9,9 pour cent) et du Nil Supérieur (-9,3 pour cent). En revanche, la production aurait progressé dans les États de Jonglei (+9,9 pour cent) et du Bahr el Ghazal du Nord (+4,2 pour cent). Avec une population projetée d'environ 11,56 millions de personnes à la mi-2019 et une consommation moyenne d'environ 110 kg de céréales par habitant et par an, les besoins totaux de céréales en 2019 sont estimés à environ 1,27 million de tonnes. En conséquence, le déficit céréalier devrait représenter environ 524 000 tonnes dans le secteur traditionnel pour la campagne de commercialisation janvier-décembre 2019, soit 12 pour cent de plus que le déficit estimé pour 2018.

Le pays est confronté à une crise macro-économique prolongée, caractérisée par une contraction de la production intérieure, des taux d'inflation élevés et une flambée des primes de change sur le marché parallèle. Malgré l'appréciation de la monnaie locale survenue durant le deuxième semestre de 2018 suite au lancement des pourparlers de paix, la situation macroéconomique reste très difficile et le PIB réel du pays s'est contracté pour la troisième année consécutive, en raison de la diminution des recettes d'exportation du secteur pétrolier et des investissements en capital fixe du gouvernement.

Dans la capitale, Juba, les prix du sorgho, du maïs et du blé, qui observaient une tendance à la hausse depuis le début de 2016 et qui avaient atteint des niveaux record à la mi-2018, ont fléchi de 30 à 50 pour cent au cours du deuxième semestre de l'année, en raison principalement de l'appréciation de la livre du Soudan du Sud et de l'offre accrue issue des récoltes de 2018. Les prix en décembre 2018 étaient ainsi inférieurs à ceux observés un an plus tôt, mais encore environ 5 fois plus élevés qu'en décembre 2015, juste avant qu'ils ne commencent à grimper. De même, les prix du sorgho ont fléchi de 10 à 35 pour cent entre septembre et novembre sur les marchés d'Aweil, de Wau, de Rumbek et de Yida, mais sont restés jusqu'à deux fois plus élevés qu'un an auparavant et jusqu'à 20 fois plus élevés qu'en novembre 2015. À la suite de l'accord de paix et du recul du nombre d'incidents de sécurité, les échanges et les activités de commercialisation se sont améliorés dans certaines régions au cours de la deuxième moitié de 2018. Toutefois, ils restent généralement inférieurs aux niveaux d'avant le conflit; en effet, l'insécurité qui prévaut encore dans de nombreuses régions restreint le transport et la commercialisation des produits alimentaires et entrave l'accès physique des ménages aux marchés.

En janvier 2019, 54 pour cent de la population du Soudan du Sud (environ 6,2 millions de personnes) étaient en phase IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) 3: "crise", phase 4: "urgence" et phase 5: "catastrophe". Bien qu'il s'agisse d'une baisse, quoique modeste, par rapport aux niveaux atteints en septembre 2018, ces niveaux sont 13 pour cent plus élevés qu'à la même période l'année dernière, indiquant une constante aggravation de l'insécurité alimentaire. Au début de 2019, c'est dans les régions de l'Unité, de Jonglei et des Lacs qu'ont été enregistrées les plus fortes proportions de la population en phase IPC 3: "crise" et au-delà, dépassant les 60 pour cent, y compris 45 000 personnes estimées en phase 5: "catastrophe".

Entre mai et juillet 2019, la proportion globale de la population en phase IPC 3: "crise" et au-delà devrait s'accroître et atteindre 60,3 pour cent, y compris 50 000 personnes qui pourraient se trouver en phase 5: "catastrophe". Les populations les plus touchées sont les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et les communautés d'accueil dans les zones touchées par le conflit. Cela s'explique par l'absence d'améliorations majeures de la situation en matière de sécurité et par le prix extrêmement élevé des denrées de base alors que les populations rurales sont fortement dépendantes du marché.

L'insécurité alimentaire des ménages a atteint de nouveaux records à la mi-2018 (74 pour cent de la population au moment des récoltes, dont 26 pour cent en situation d'insécurité alimentaire grave), des valeurs comparables à celles observées au cours de la période de soudure en 2017. L'insécurité alimentaire grave a fortement augmenté à la fin de 2018 dans de nombreux États. Au cours de la prochaine période de soudure, à la mi-2019, les niveaux d'insécurité alimentaire devraient encore augmenter.

L'importance des marchés en tant que principaux fournisseurs de denrées des ménages a encore reculé (23,4 pour cent au moment de la récolte au Soudan du Sud). Cela reflète un accès économique des ménages de plus en plus faible plutôt qu'une augmentation de la production propre. Durant la période suivant immédiatement les récoltes, les marchés restent les principaux fournisseurs, ce qui rend les ménages ruraux dans ces régions extrêmement vulnérables aux chocs des prix des produits de base.

La vulnérabilité accrue de la population face aux prix élevés du marché a entraîné une hausse record de la part des ménages confrontés à des dépenses alimentaires élevées et très élevées pendant la période de soudure de 2018 (74 pour cent contre 60 pour cent à la mi-2017). Les valeurs les plus extrêmes concernant les dépenses alimentaires ont été observées dans les régions du Bahr el Ghazal, du Nil Supérieur et de Jonglei.

En 2019, le PAM envisage de fournir une assistance alimentaire à un peu moins de 5,4 millions de personnes au Soudan du Sud à travers la distribution de près de 325 000 tonnes d'aliments et la mise en place d'activités de soutien aux réfugiés et d'appui à la nutrition.

RECOMMANDATIONS POUR 2019

Le pays a connu une période de calme relatif entre 2011 et 2013 après avoir obtenu son indépendance. Toutefois, en décembre 2013, la guerre civile a éclaté et le pays a connu une escalade du conflit au début de 2014, surtout dans la région du Nil Supérieur (États du Nil Supérieur, de l'Unité et de Jonglei). La résurgence de conflits internes en 2016 a abouti à une propagation rapide de la violence dans d'autres régions jusqu'alors épargnées. Des cas fréquents de violences ont été signalés dans plusieurs régions depuis lors, principalement des affrontements entre les forces en présence et des violences contre les civils. Des conflits liés aux ressources naturelles, bien que minimes, ont également été signalés, et compromettent gravement les moyens de subsistance. Les conflits ont déplacé des millions de personnes de leurs foyers dans des sites de protection des civils, tandis que d'autres ont fui le pays et ont trouvé réfuge dans les pays voisins. Le nombre de personnes déplacées (à l'intérieur et à l'extérieur du pays) dépasse les 4,5 millions. La signature de l'Accord de paix en novembre 2018 devrait se traduire par une diminution des conflits. Bien que l'incidence des conflits soit largement répandue, on constate une concentration des violences dans certains États, dont certains sont caractérisés par une forte insécurité alimentaire. Le conflit aggrave l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité du fait de l'accès restreint aux marchés et de la destruction des moyens de subsistance, limite l'accès aux champs agricoles et aux pâturages, restreint l'offre de biens et de services, et limite l'accès des populations dans le besoin aux zones où ils peuvent obtenir de l'aide. De même, les attaques perpétrées contre les personnels humanitaires posent un sérieux défi à l'accès des convois humanitaires au profit des populations dans le besoin. Tous ces facteurs pèsent lourdement sur la sécurité alimentaire et la nutrition du fait qu'ils exacerbent la vulnérabilité des populations touchées.

La cessation de toutes les hostilités et la mise en œuvre de l'Accord de paix sont les principales recommandations en vue de progresser sur la voie du développement agricole et d'une amélioration de la sécurité alimentaire.

Tout en comprenant la complexité de la situation actuelle durant le processus de réconciliation et de consolidation de la paix, les recommandations suivantes sont faites dans l'espoir que l'Accord de paix nationale progressera avec succès afin d'assurer un avenir meilleur aux Soudanais du Sud.

Agriculture

Afin de renforcer la production alimentaire intérieure et de réduire les besoins alimentaires en 2019, il est recommandé de:

- Fournir des semences et des outils (intrants agricoles) pour stimuler la production et retrouver les niveaux excédentaires d'avant le conflit dans les comtés les plus productifs et les plus stables.
- Maintenir l'appui aux petits producteurs de subsistance (souvent dans les zones pastorales et agro-pastorales) dans les zones agricoles les moins productives.
- Soutenir la production céréalière de 2019 en fournissant des intrants agricoles et en organisant des foires aux semences en temps opportun, tout en fournissant aux agriculteurs les outils technologiques nécessaires ainsi que des services d'orientation et de formation.
- Outre la fourniture de semences et d'outils par le biais de projets d'urgence, il convient également de fournir un appui à des agriculteurs ciblés afin de promouvoir l'adoption de pratiques agricoles améliorées, telles qu'une bonne préparation des sols, un bon désherbage, des techniques de contrôle de la Striga (une mauvaise herbe parasite), la lutte intégrée contre les ravageurs et les pratiques d'entretien pour améliorer la fertilité des sols, entre autres. Élaborer une stratégie pour réduire au minimum l'impact de certains problèmes, comme la Striga, qui réduisent gravement la productivité du sorgho, qui est la principale culture vivrière du pays.
- Renforcer les services de vulgarisation à destination des agriculteurs afin d'encourager l'utilisation de technologies de production améliorées et par là même d'augmenter la productivité agricole.
- L'un des principaux obstacles signalés par les équipes du Groupe de travail est la piètre population végétale et les champs clairsemés en raison des vagues de sécheresse et/ou de la mauvaise germination des semences. En vue d'atténuer ce problème, il est conseillé de promouvoir des technologies de transplantation du sorgho par le biais de l'établissement de petites pépinières de sorgho familiales ou communautaires, à partir desquelles les semis de sorgho peuvent être replantés ou utilisés pour combler les espaces vides dès que les pluies sont disponibles, même après que la période de plantation est terminée.

- Relever les principaux défis liés aux dégâts provoqués par les chenilles légionnaires d'automne, dont l'ampleur pourrait croître en 2019, si les conditions venaient à être favorables à leur propagation.
- Fournir un appui coordonné aux personnes qui retournent dans certaines régions touchées par le conflit pour les aider à reconstruire leurs systèmes de subsistance en facilitant leur accès à la terre et aux intrants agricoles, tout en assurant une aide alimentaire suffisante pour répondre à leurs besoins à court terme.
- Renforcer les écoles pratiques d'agriculture et de pastoralisme pour soutenir l'adoption et l'utilisation durable des systèmes de production agro-pastorale.
- Continuer d'améliorer les outils et méthodes d'évaluation des récoltes, en insistant particulièrement sur le renforcement des compétences d'évaluation des agents agricoles au niveau des comtés, en élargissant la participation des fonctionnaires des administrations locales et des ONG dans l'évaluation des récoltes annuelles et dans les activités saisonnières de suivi et en leur fournissant des formations spécifiques.
- Il convient non seulement de renforcer les CSCC, mais également d'établir des liens solides entre les Ministère de l'agriculture aux niveaux des comtés et des États, ainsi qu'entre les États et les équipes spéciales nationales (MASA et BNS).
- Déployer des efforts pour ventiler les données sur les superficies cultivées et la production par culture plutôt que sous forme agrégée comme c'est le cas actuellement. Les équipes du Groupe de travail et les comités de suivi des cultures actuels pourraient fournir ces données ainsi que des informations sur les systèmes de culture connexes, si les activités de contrôle de qualité nécessaires sont effectuées dès le début de la campagne de 2019.

Élevage

- Élargir les interventions en matière de santé animale. En particulier: 1) former des professionnels de santé animale au niveau communautaire et leur permettre de se déplacer librement en vue de s'acquitter de leurs fonctions dans tous les États; 2) revoir le programme de vaccination pour améliorer son efficacité; 3) soutenir l'accès aux médicaments et aux produits vétérinaires; 4) promouvoir les activités d'ajout de valeur, y compris la production de fourrage amélioré et les petits élevages laitiers dans les zones péri-urbaines en travaillant avec des groupes de producteurs et des groupes de femmes; 5) soutenir la production domestique de volailles.
- Rétablir l'accès aux zones de pâturage et aux voies de migration saisonnières qui ont été perturbées depuis le début du conflit en appuyant un processus de négociation entre les divers groupes pastoraux.
- Établir un système d'information sur l'élevage afin de surveiller des indicateurs clés, y compris la production, la productivité, la commercialisation, les déplacements et la santé des animaux.

Marchés

- Fournir un soutien aux moyens de subsistance en améliorant l'accès aux marchés.
- Suivre attentivement les stocks alimentaires et les comportements commerciaux sur les principaux marchés et faciliter l'acheminement de denrées en provenance des zones excédentaires vers les zones déficitaires, en tenant compte des dynamiques locales des marchés, ainsi que le long des principaux couloirs commerciaux aussi bien à des fins commerciales qu'à des fins humanitaires.
- Maintenir et renforcer le système de suivi des marchés et des prix afin d'informer sur la disponibilité alimentaire et la situation des prix sur différents marchés à travers le pays et favoriser des interventions en temps opportun.
- Étendre l'utilisation des transferts monétaires dans les zones où les marchés fonctionnent afin d'encourager l'offre et de favoriser une plus grande stabilité du marché en stimulant la demande.
- Promouvoir le commerce du bétail et améliorer l'accès aux marchés du bétail, y compris dans les zones transfrontalières.

Sécurité alimentaire

- Cibler l'aide alimentaire de manière à assister les ménages les plus vulnérables dans les zones où les déficits vivriers sont les plus importants et les taux d'insécurité alimentaire les pus élevés, en particulier dans les États de l'Unité, du Nil Supérieur et des Lacs. Compte tenu du fort déficit céréalier et de l'insécurité localisée qui règne dans certaines parties de la grande région de l'Équatoria, le niveau d'insécurité alimentaire des ménages devrait être plus élevé qu'en 2018. Il est ainsi nécessaire d'intensifier les efforts pour soutenir les populations qui ont le plus besoin d'aide. Le cas échéant, l'assistance devrait être fournie par le biais d'interventions de type vivres pour la création d'actifs et de programmes de soutien aux moyens de subsistance axés sur l'agriculture, étant donné que ces activités offrent des possibilités de rétablir les moyens de subsistance et de renforcer les mécanismes d'adaptation. La conception et la mise en œuvre des activités d'aide alimentaire devraient s'appuyer sur une analyse approfondie des contextes locaux: les transferts monétaires devraient être effectués dans des endroits où les marchés sont fonctionnels et où l'offre alimentaire est assurée, ainsi que dans des zones où certains ménages agricoles ont une production excédentaire, en accordant une attention particulière à la saisonnalité et aux fluctuations des prix. Compte tenu de l'affaiblissement progressif escompté des hostilités suivant la mise en œuvre de l'Accord de paix, des interventions visant à rétablir les moyens de subsistance et des activités de soutien spécifiques en faveur des rapatriés devraient être envisagées. Dans les zones qui ont besoin d'aide alimentaire et où les conditions susmentionnées ne sont pas remplies, une assistance en nature devrait également être prise en considération.
- Encourager la conception et la mise en œuvre d'interventions multisectorielles: avec ou sans conditions, et envisager des mécanismes de transferts axés sur le marché dans des zones où les marchés fonctionnent de façon adéquate pour lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages et soutenir l'économie locale.
- Fournir aux populations souffrant d'insécurité alimentaire et aux ménages déplacés dans les régions touchées par le conflit un soutien d'urgence aux moyens de subsistance approprié au contexte, en fournissant des semences de légumes et des kits de pêche.
- Améliorer l'accès aux aliments riches en micronutriments et en protéines grâce à l'utilisation de coupons nutritionnels à échanger contre des légumes, du poisson et du lait issus de la production locale.
- Intégrer un volet d'éducation nutritionnelle (alimentation des nourrissons et des jeunes enfants) dans les interventions de sécurité alimentaire (distribution générale de vivres, dispositifs pour la création d'actifs, transferts monétaires).
- Affiner la matrice de priorisation des zones nécessitant des interventions à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les États touchés par le conflit en incluant, lorsque cela s'avère possible, les données disponibles concernant la nutrition maternelle.
- Assurer un suivi permanent de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en particulier dans les régions touchées par le conflit, afin d'ajuster périodiquement la stratégie et les interventions humanitaires d'urgence.
- Renforcer les systèmes d'alerte rapide en améliorant le suivi des précipitations et de l'état des cultures tout au long de la campagne. Promouvoir l'utilisation des données provenant de Sentinel 2 afin de cartographier les types de culture à l'échelle du pays. Il s'agit notamment: i) d'assurer un suivi de la pluviosité grâce à des techniques de télédétection et de SIG en vue d'améliorer la qualité des prévisions de récoltes et donc la fiabilité des évaluations; et ii) d'examiner la disponibilité d'images satellites à haute résolution, qui pourront être utilisées pour estimer les superficies ensemencées, les rendements et la production.